

**Discours d'adieu par Tadeusz Mazowiecki,
ancien Premier ministre de la République de Pologne,
pour honorer la mémoire du Professeur Krzysztof Skubiszewski,
ancien ministre des Affaires étrangères,
prononcé le 18 février 2010 en la Cathédrale de Varsovie.**

Interrogé aux débuts de son activité sur les critères les plus adéquats pour évaluer l'efficacité de la diplomatie, le professeur Krzysztof Skubiszewski répondait ainsi à l'interview accordée au journal Rzeczpospolita : « Il y a plusieurs facteurs, je vais en citer quelques uns :

- parvenir à ses buts en temps utile,
- sentir le moment propice pour agir,
- faire preuve de tact, éviter les incidents,
- éviter les conflits dans la mesure du possible,
- être l'homme des compromis raisonnables,
- user de l'art d'obtenir le maximum,
- être mobile et savoir réagir sereinement.
- Ce qui est fondamental c'est d'avoir des visions et des objectifs essentiels malgré la charge de travail quotidien».

De plus, le titre qu'il avait donné à l'un de ses exposés caractérise succinctement l'activité qu'il a menée dans quatre gouvernements différents, et ce entre le 12 septembre 1989 et la moitié de l'année 1993 : « La politique étrangère : la continuité des objectifs et des tâches dans des circonstances changeantes ».

Je me sens obligé de parler particulièrement de la période pendant laquelle nous avons collaboré étroitement. Mais pas uniquement, car les objectifs restaient toujours les mêmes, toutefois les tâches fondamentales changeaient en fonction des événements qui les rendaient réalisables.

Ces objectifs et ces tâches, étaient avant tout l'indépendance de la République de Pologne et sa souveraineté à l'intérieur comme à l'extérieur. Dès le début, il fut clair pour nous que le corset de la dépendance de l'URSS, dans lequel la Pologne se trouvait auparavant, devait s'ouvrir et que notre rôle d'ancien satellite ne pouvait servir de prétexte pour que celle-ci s'ingère dans les affaires internes de la Pologne, qui entamait alors une importante transformation de son régime politique. Il fut également évident qu'à l'extérieur, nous allions parler de notre propre voix en tant que pays libre, tenant compte des circonstances dans lesquelles nous œuvrions, sans pourtant jamais renoncer aux objectifs de longue haleine. Le lien de la Pologne avec l'Occident et la possibilité entrevue de participer aux structures européennes et à l'Alliance atlantique, dépendaient également du degré d'ouverture de ces structures envers nous. Pour mettre en œuvre les processus allant dans cette direction, il ne suffisait pas juste d'exprimer cette volonté, mais il fallait également gagner des alliés. Enfin, ce qui n'était pas sans importance, il fallait que la restructuration du système économique, effectuée au moment où celui-ci s'effondrait, soit harmonisée avec la politique étrangère, notamment en ce qui concernait le désendettement et l'obtention d'aides et d'investissements étrangers.

Le ministre Skubiszewski comprenait très bien cette interdépendance de la transformation du système et des tâches de la politique étrangère. Ses discours le démontrent clairement. Il expliquait en s'adressant directement à l'opinion publique polonaise que l'importance de chaque pays dans le monde passait aujourd'hui par sa position économique et que la politique étrangère servait ici d'instrument. Néanmoins, il faut rappeler que nous ne travaillions pas seulement en ayant conscience de cet état de fait, y compris l'inflation et l'endettement dont nous avons hérité, mais également des atouts de la Pologne tout en sachant ce qui était important. J'entends ici non seulement la position morale du pays à l'origine des processus supprimant le partage de l'Europe, mais également l'initiative et la volonté politique ferme de mettre en œuvre une profonde transformation démocratique. Je pense également au patrimoine historique et culturel, à la grandeur et à la force de la nation et du pays qui, au cours du processus d'intégration européenne dans cette zone géographique si importante pour le monde alors en mutation, pouvait jouer un rôle considérable.

Cette argumentation s'imposait, mais tout dépendait la façon de la présenter et de la mettre en œuvre. Soit en tant que pays plein de complexes et toujours méconnu, soit en tant que pays suscitant la compréhension et le respect par l'importance de ses objectifs et ses aspirations, et par la manière de les exposer. Ceci nécessitait donc un style adéquat de la politique étrangère. Et c'est ce style que donnait à cette politique Krzysztof Skubiszewski. Ses compétences s'appuyant sur ses connaissances profondes du droit et des relations internationales, son savoir vivre, son tact et sa force de persuasion constituaient une véritable "valeur ajoutée" à la politique étrangère polonaise en ces temps là.

Il est caractéristique, aussi bien à l'époque qu'aujourd'hui, que le ministre Krzysztof Skubiszewski ait commencé son premier discours sur la scène internationale en constatant la nullité du pacte Ribbentrop Molotov et ce dès sa signature.

"La présente session de l'Assemblée générale – disait il le 25 septembre 1989 à la tribune de l'ONU – se tient le jour du 50^{ième} anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale. Cette guerre a commencé en Pologne et contre la Pologne, par l'agression du gouvernement allemand hitlérien, en entente secrète avec le gouvernement stalinien de l'Union Soviétique. Ces deux gouvernements ont de plus signé nombre d'accords qui prévoyaient le partage de la Pologne et son anéantissement en tant qu'Etat. Ces ententes visaient également d'autres pays de notre région et contrevenaient à la moralité internationale, aux traités ainsi qu'aux dispositions de base du droit international en vigueur. Elles furent donc caduques dès le départ. Malgré cela elles furent adoptées par les deux puissances et apportèrent des souffrances indicibles à des millions de gens en Europe.

Je me rends compte, Monsieur le président, poursuivait le ministre Skubiszewski – que l'Assemblée générale n'est pas un lieu pour les réminiscences historiques. J'ai mentionné la guerre pour trois raisons. Premièrement, nous devons expliquer entièrement et définitivement ce qui s'est passé avant la guerre et pendant la guerre. Ceci est indispensable pour supprimer le poids qu'ont certains événements passés sur nos relations internationales contemporaines et futures. Il faut également éliminer l'influence de ces événements sur les réactions de l'opinion publique dans les pays concernés. Deuxièmement, l'Organisation des Nations Unies doit être plus efficace dans sa

prévention des conflits armés. Les résultats de l'activité de l'Organisation en la matière sont encore loin d'être parfaits. Troisièmement, voici cinquante ans il était question de frontières et d'acquis territoriaux. Aujourd'hui, nous devons mettre l'accent sur l'engagement de tous les pays à ne pas mettre en cause les frontières et à les considérer comme intangibles. Certaines discussions menées récemment sur des questions territoriales apportent plus de dégâts que de profits – ajouta-t-il".

Cette dernière phrase était une allusion à un discours du leader de la CSU bavaroise qui constatait que « la question allemande comprend également les zones de l'Allemagne de l'Est, situées de l'autre côté de l'Oder et de la Neisse ». Dans le forum des Nations Unies s'est noué alors un dialogue direct germano-polonais. Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher, s'est adressé ainsi au ministre polonais : « Je m'adresse à vous, Monsieur Skubiszewski, comme au ministre des Affaires étrangères de la nouvelle Pologne, pour vous dire que la nation polonaise peut être certaine que son droit à la vie dans ses frontières sécurisées ne sera remis en question, ni maintenant, ni dans le futur, par des revendications territoriales de notre part, les Allemands. La roue de l'histoire ne saurait reculer. Nous voudrions travailler avec la Pologne pour un meilleur avenir de l'Europe et l'intangibilité des frontières est la base de relations pacifiques en Europe ».

Ce dialogue a été à l'origine d'une bonne coopération, de la confiance, et voire, avec le temps, de l'amitié entre deux ministres, ce qui comptait énormément au moment où nous avons été amenés à résoudre des questions basiques pour la Pologne et liées directement avec le processus d'unification de l'Allemagne. Quand les 12 et 13 février 1990 à Ottawa, les ministres des Affaires étrangères des quatre puissances occupantes et les ministres des deux Etats allemands prenaient la décision de convoquer une « conférence 2 + 4 », le ministre Skubiszewski, un fait tout à fait remarquable, a été consulté séparément par chacun de ces ministres. C'est grâce à son action que le communiqué indiquait que les questions extérieures de l'Allemagne unifiée, liées à la sécurité de ses voisins, seraient abordées au cours de cette conférence.

Nous avons mené alors une énorme bataille pour que la Pologne pût participer à cette conférence. Le ministre Skubiszewski a négocié la forme et le contenu de cette participation avec le ministre Genscher. De même, c'est avec lui qu'il a ensuite négocié le traité confirmant définitivement la frontière entre les deux pays, signé à Varsovie le 14 novembre 1990, et c'est également avec lui qu'il a préparé le traité de bon voisinage et de coopération amicale entre la Pologne et l'Allemagne, signé le 17 juin 1991 à Bonn par le chancelier Helmut Kohl et le Premier ministre Jan Krzysztof Bielecki.

A cette époque là, le professeur Skubiszewski a apporté au langage politique la notion de « communauté d'intérêts germano-polonaise ». Eu égard aux réminiscences historiques, cette formulation était courageuse mais en même temps visionnaire. L'on ne peut la comprendre que dans l'optique européenne. Alors que le rapprochement franco-allemand constituait la base des processus d'intégration de l'Europe occidentale, le rapprochement germano-polonais était non seulement dans l'intérêt de nos deux pays et nations, mais également dans l'intérêt de toute l'Europe dans le cadre de l'unification de ses deux parties, séparées politiquement et humainement pendant plus de quarante ans.

Krzysztof Skubiszewski, Hans Dietrich Genscher et Roland Dumas étaient également fondateurs du Triangle de Weimar: France, Allemagne, Pologne. Il ne s'agissait pas d'une construction provisoire

dans nos aspirations à adhérer à l'Union Européenne, mais de quelque chose de durable. Bien que pendant les dernières années ce terrain ait été délaissé, il devrait devenir, et certains événements survenus dernièrement laissent entendre que ce sera possible, la ligne directrice de notre intérêt et de notre engagement, et en même temps, j'ose le penser, la ligne la plus importante pour toute l'Union Européenne.

La politique orientale polonaise est également un domaine dans lequel la contribution de Krzysztof Skubiszewski reste considérable. Quand nous avons participé deux fois encore aux séances du Pacte de Varsovie, il s'activait pour préparer les résolutions annulant, d'un point de vue moral et politique, les décisions qui avaient engendré la tragédie hongroise en 1956 ainsi que l'écrasement du Printemps de Prague en 1968.

Son idée originale était l'initiation en 1990 de la double politique orientale. Cette politique consistait à sortir des contacts uniques avec les autorités centrales de l'URSS, pour instaurer également des relations avec les républiques voisines qui tendaient vers une plus grande autonomie. Ceci a contribué en quelque sorte à la stimulation de leurs aspirations à une future indépendance.

En 1991 est venu le moment quand, sous la pression croissante tchèque, hongroise et polonaise, a été dissous le Pacte de Varsovie puis le CAEM, sous forme d'entente réciproque avec l'URSS alors gouvernée par Gorbatchev. Le plus important était alors le retrait de l'armée soviétique de la Pologne. Au mois d'avril 1990, le ministre Skubiszewski a entamé les discussions sur ce sujet pour adresser, en automne, les notes officielles réclamant des négociations. Ensuite, quand les premiers jalons de cette question difficile mais capitale sous la présidence de Lech Walesa ont été posés, il veillait aux négociations et participait aux discussions avec les hommes politiques et avec les généraux russes, ainsi qu'aux célèbres rencontres des présidents Walesa et Eltsine.

Le temps de la domination soviétique ou russe de cette partie de l'Europe s'achevait définitivement, cependant la géographie restait la même. Le ministre Skubiszewski se rendait très bien compte que les bonnes relations avec la Russie et l'Ukraine étaient pour nous fondamentales et devaient faire l'objet de notre attention et de notre initiative, là où nous pouvions la manifester.

Le progrès et le développement économique de la Pologne ainsi que sa sécurité se sont appuyés sur l'association avec l'Union Européenne et sur l'aspiration à entrer dans l'OTAN. Le ministre Skubiszewski était le premier à briser le tabou en rendant visite au siège de l'Alliance Atlantique dès 1990 et en invitant à Varsovie le secrétaire général de cette alliance. Il fondait notre développement sur les liens privilégiés avec les communautés européennes. Il voyait la fusion des moyens et petits Etats en leur sein comme un nouveau facteur déterminant dans la politique mondiale, qui seul permettrait à l'Europe de l'influencer, et susceptible en même temps de changer l'histoire contemporaine du continent européen.

Au mois de février 1993, le professeur Skubiszewski, encore ministre, a prononcé à la Sorbonne un exposé consacré au trentième anniversaire du Traité de l'Élysée. Il parlait avec grandeur : "Les leçons des années 1920 ne doivent pas être oubliées. Dois-je rappeler que les Accords de Locarno ont été signés par Briand, Stresemann, Chamberlain, Vandervelde et Mussolini bien que, évidemment les acteurs principaux de cette rencontre mémorable aient été les deux premiers ? Les Accords

garantissaient l'inviolabilité des frontières franco-allemande et belge-allemande, ils omettaient pourtant les frontières orientales de la République de Weimar. La signature de la Pologne et de la Tchécoslovaquie manquait dans l'Accord. Celui-ci comportait donc une lacune très dangereuse pour l'avenir de l'Europe. Aujourd'hui cette lacune n'existe pas et les frontières orientales actuelles de l'Allemagne sont confirmées.

Ainsi, vous ne serez pas surpris si je vous fais part d'un souhait ardent de la Pologne. Mon pays désire non seulement avoir de bonnes relations bilatérales avec la France et l'Allemagne, non seulement jouer une part active dans la coopération économique et politique et dans la coopération avec ses voisins du Sud, mais encore être inséré – prudemment, pragmatiquement et graduellement – dans la zone de coopération franco-allemande. Nous souhaitons que cette zone qui se situe pour l'instant entre l'Atlantique et l'Oder puisse s'étendre un jour jusqu'à notre frontière est. Quelques jalons d'une telle évolution ont déjà été posés. Je pense notamment aux réunions des trois ministres des Affaires étrangères à Weimar, à Trémolat, et prochainement en Pologne, à la réunion des commissions des Affaires étrangères des trois parlements, aux rencontres de jeunesse, à la coopération entre les régions et les villes".

Et il a ajouté: "une zone de coopération étroite et des relations privilégiées entre la France, l'Allemagne et la Pologne ne pourraient être que bénéfiques pour le progrès, le bien-être et la sécurité de trois pays concernés. D'autre part, elles ne peuvent que renforcer les fondations de la Communauté européenne".

En dirigeant la politique étrangère, le ministre Skubiszewski attachait une grande importance à la politique des traités, fondée sur des arguments qu'il enseignait en tant que professeur de droit international. Il a préparé et réalisé de nouveaux traités avec tous les voisins de la Pologne. Le concordat signé avec le Saint-Siège au temps du gouvernement du Premier ministre Hanna Suchocka, occupait une place à part parmi ces traités.

Tout ce que je rapporte de la politique étrangère de l'époque du ministre Skubiszewski témoigne de l'intensité extraordinaire des événements ainsi que du gigantesque travail qu'il avait réalisé. Il y avait de plus un autre grand domaine auquel il s'attelait : la création des nouveaux services diplomatiques. On nous reprochait, à lui ainsi qu'à moi, notre lenteur en la matière, en oubliant que nous n'avions aucune équipe de remplacement. Le ministre Skubiszewski misait sur la qualité. Il n'hésitait pas à inclure des individualités remarquables dans ces services. Il exigeait beaucoup: les compétences, la loyauté hiérarchique, la ponctualité, et avant tout le sens du service d'Etat.

Lui-même était un homme de service public. Quand il était ministre, il n'avait pas de temps à consacrer pour lui-même. Le chef de la diplomatie qui trace le chemin de la politique d'Etat, fidèle à ses objectifs et à ses principes et sachant façonner non seulement la politique de demain mais également se projetant sur plusieurs décennies – un tel chef de la diplomatie atteint une dimension d'homme d'Etat. C'était le cas de Krzysztof Skubiszewski.

Pour moi, comme je l'ai écrit tout de suite après son décès, le travail avec lui dans cette période si importante, difficile et incertaine, était un don. Je crois que le président Lech Walesa, le Premier ministre Jan Krzysztof Bielecki, le Premier ministre Hanna Suchocka, voire le Premier ministre Jan

Olszewski en prenant du recul sur les événements passés, pourraient dire la même chose sur leur travail avec Krzysztof Skubiszewski. Je suis persuadé que ce sentiment sera partagé par ses collaborateurs proches ou lointains ainsi que par ses élèves qui constituaient et qui constituent toujours, même parfois en dehors du Ministère des Affaires Etrangères, la meilleure partie du corps diplomatique.

Krzysztof Skubiszewski était un homme plein de charme, on pourrait dire un représentant du style d'Oxford en Pologne. La langue polonaise de ses discours et de ses écrits était magnifique. Une pensée claire. Il évitait les grands mots.

Toutefois, en regardant ses écrits j'ai été un peu étonné par l'impératif de grandeur qu'il réclamait à la politique polonaise, quand, à la demande du Premier ministre Hanna Suchocka, il répondait, devant la Diète, à l'interpellation du Parti des Paysans Polonais, formulée dans une question certainement insidieuse : "Comment le gouvernement comprend une raison d'Etat polonaise dans le contexte des actuels défis politiques, économiques et sociaux?"

Il a prononcé alors toute une conférence, puis l'a retranscrite pour publication. Il a précisé la notion de la raison d'Etat et de l'intérêt national. Il les a présentés dans le contexte de la politique étrangère et de la politique d'Etat en général. A un moment donné il a dit: "Il existe dans la raison d'Etat en Pologne certains impondérables. Ils s'appellent l'honneur et le respect. Le respect pour soi-même et pour les autres (...). Une telle attitude ouvre la bonne voie tant à la collaboration avec les partenaires plus forts que nous, qu'à la coopération avec des partenaires plus petits. (...) La politique est l'art du possible mais elle doit être en même temps l'art d'atteindre les objectifs que l'on se fixe. Parfois, conformément à la citation de Max Weber, il convient de s'attaquer sans cesse à l'impossible pour atteindre le possible. C'est une question de méthode. Pour la Pologne, les objectifs de la politique d'Etat doivent toujours rester élevés. Ceci résulte de notre histoire, de notre place dans l'Europe, des défis d'aujourd'hui et de ceux des décennies à venir".

Ces paroles ne vont pas de pair avec le vacarme de la vie politique actuelle où l'honneur et le respect pour soi-même et pour les autres s'effacent. Alors, que ces paroles rappelées à côté de son cercueil soient un message pour nous tous, pour le présent et pour l'avenir de la politique d'Etat polonaise.